Pays de Grande Sologne
syndicat mixte

À LA DÉCOUVERTE DU PAYS DE GRANDE SOLOGNE

Un territoire, des projets, une dynamique collective

Vous avez peut-être déjà entendu parler du Pays de Grande Sologne, sans forcément savoir précisément quel est son rôle.

Créé en 1997, le Syndicat mixte du Pays de Grande Sologne rassemble **25 communes** réparties au sein de **3 communautés de communes** : Cœur de Sologne, Sologne des Étangs et Sologne des Rivières.

Mais à quoi sert le Pays, concrètement ?

Sa mission première est de faire travailler ensemble les collectivités et les acteurs locaux autour d'un projet commun pour l'avenir de la Grande Sologne. Il accompagne les communes et les intercommunalités dans leurs projets, apporte une expertise technique, facilite les partenariats et mobilise des dispositifs de financement pour faire émerger de nouvelles initiatives.

Ses domaines d'intervention sont variés : aménagement du territoire, transition écologique, préservation des paysages et de la biodiversité, valorisation du patrimoine et du tourisme, santé et qualité de vie des habitants. Le Pays anime notamment plusieurs dispositifs comme le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST), le programme européen LEADER et le Contrat Local de Santé (CLS). Autant d'outils qui permettent de soutenir des projets et des actions au plus près des besoins du territoire.

Et demain ?

Santé, patrimoine, environnement, aménagement, développement local... Les actions du Pays concernent de nombreux aspects de la vie en Grande Sologne. Dans les prochains bulletins municipaux, nous vous proposerons de découvrir plus concrètement les projets accompagnés, les initiatives soutenues et les actions menées sur notre territoire.



Une équipe et des élus mobilisés pour la Grande Sologne

Le Pays est administré par un comité syndical composé d'élus du territoire. Depuis mai 2026, sa présidence est assurée par Agnès THIBAULT.

À ses côtés, Nils AUCANTE, maire d'Yvoy-le-Marron, préside quant à lui le Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER, chargé de contribuer à la dynamique de ce programme européen.
Philippe BENGHEZAL préside quant à lui le Conseil de développement, qui associe les acteurs de la société civile aux réflexions sur l'avenir du territoire.

Pour mener à bien ses missions, le Pays s'appuie sur une équipe technique composée de trois chargées de mission et d'une assistante de direction. Depuis le 1er octobre 2026, Mélanie LECONTE assure la direction de la structure.

Parce que la Grande Sologne se construit au quotidien, le Pays vous invite à découvrir les coulisses de ses actions !

Syndicat mixte du Pays de Grande Sologne
14 avenue de l'Europe, 41600 Lamotte-Beuvron
contact@grande-sologne.com
02.54.88.62.62

Site internet : https://www.grande-sologne.com
Instagram : grande_sologne
Facebook : Pays de Grande Sologne